

méliorer, et je pourrais à ce sujet citer certains exemples remarquables à mon honorable ami. L'honorable député a fait allusion à la question des serviteurs. Je crois que le nombre considérable de Galiciens et de Doukhobortsés qui émigrent dans ce pays, va mettre fin en grande partie à la difficulté que nous avons éprouvée jusqu'ici à trouver des personnes disposées à entrer en service. Ce n'est pas vouloir dénigrer nos garçons et nos filles canadiens que de dire qu'ils ne veulent pas aller en service. Puisqu'ils ont des ambitions plus élevées, c'est à nous de les encourager.

Mais que deviendraient ces fils et ces filles de cultivateurs qui veulent abandonner la terre paternelle et se lancer dans les professions libérales ou dans le commerce, que feraient ces fils et ces filles de cultivateurs de la province de l'Ontario qui se sont réfugiés dans les villes où ils occupent souvent des positions distinguées, que feraient-ils s'ils n'y avait pas de villes ? Et que deviendraient les villes si la population agricole n'augmente pas ? Il y a déjà plusieurs années que nous nous occupons de cette question de peupler ces prairies. C'est en 1881 que l'entreprise de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique a été accordée, et de cette date jusqu'en 1896 il fut surprenant et extrêmement désappointant de voir combien a été lente l'augmentation de la population agricole dans cette partie du pays. Nous étions tous convaincus que l'augmentation de la population agricole dans les Territoires du Nord-Ouest, sur laquelle nous avons eu raison de compter durant un certain temps, était complètement arrêtée. Et nous ne pourrions jamais peupler ces territoires si nous empêchons les gens d'y aller.

Si nous pouvons trouver des immigrants honnêtes, qui désirent prendre des terres et qui veulent venir au Canada pour s'y établir et sont disposés à obéir aux lois et à payer les taxes requises pour l'entretien de nos institutions, il est de notre devoir d'encourager ces hommes à venir s'établir dans notre pays et de leur fournir les secours dont ils peuvent avoir besoin pour leur permettre de surmonter les premières difficultés occasionnées par leurs changements de pays. Pour ma part, je ne crains pas les résultats.

J'appelle l'attention de mon honorable ami et de la Chambre sur le fait que l'expérience a prouvé aux Etats-Unis, que toutes les difficultés qu'ils ont pu avoir n'ont jamais eu pour auteur une population agricole. Les immigrants qui ont été pour eux une cause de difficulté, sont ceux qui demeurent dans les villes et les cités, les ouvriers et les journaliers. Jamais on n'a eu de difficulté avec une population agricole. Je pourrais indiquer à mon honorable ami certains endroits des Etats-Unis, où d'immenses étendues de terrains sont colonisées par une population étrangère—population qui était loin d'être égale aux émigrés qui s'établissent actuelle-

ment dans les Territoires du Nord-Ouest—et cependant, ces populations sont prospères et respectables, et tenues en aussi haute estime que n'importe quelle autre population agricole des Etats-Unis. Les autorités ont toujours eu à se féliciter de leur conduite.

Nous n'avons rien à craindre de ceux qui viennent ici, pour cultiver la terre et s'y établir avec leur famille. Je me permettrai d'ajouter encore un mot à ce sujet. Ces immigrants se sont établis sur des terres que les colons canadiens ou anglais n'avaient certainement pas voulu prendre. En d'autres termes les Galiciens se sont établis là où nuls autres colons n'auraient voulu aller, ils y ont fait les défrichements nécessaires, et je ne crains pas de dire que si, dans dix ans d'ici, l'honorable député visite cette région, il y trouvera une population aussi heureuse, aussi prospère et aussi soumise aux lois que la population de n'importe quelle autre partie du Canada.

Voici maintenant ce que j'ai à dire relativement aux Doukhobortsés. Je partage l'opinion émise par l'honorable ministre qui a fait remarquer que le fait de la part d'un peuple de se refuser à porter les armes n'est pas une raison suffisante pour l'empêcher de venir s'établir au Canada. Je ne crois pas que la Chambre admette que parce qu'un homme se fait un devoir de conscience de porter les armes, il est dépourvu par le fait même de tout courage et de toutes ces qualités qui font un bon citoyen. Il existe une foule d'hommes qui tout en étant toujours disposés à se battre, manquent de véritable courage.

Bien que je sois prêt à endosser l'uniforme, si la chose devenait nécessaire, et de voler à la défense du pays, je ne crois pas que ni moi ni mon honorable ami, aurions le courage de subir toutes les épreuves que ces Doukhobortsés ont dû endurer pour défendre leurs convictions. Je doute qu'il y ait dans cette Chambre cinq personnes qui seraient capables de faire preuve de l'énergie morale, de la tenacité et de la force d'âme dont cette population a fait preuve afin de conserver ce qu'elle croit être la véritable foi.

Il est vrai qu'ils refusent de reconnaître le service militaire, mais du moment qu'ils sont disposés à labourer notre sol, du moment qu'ils sont disposés à cultiver le blé, à se livrer à l'élevage du bétail, et à payer les taxes, je crois que nous pourrions nous servir de leur argent afin de payer et d'équiper des hommes qui sont parfaitement disposés à aller se battre. Ces immigrants sont allés s'établir sur une bande de terre qui a été laissée de côté par tous les autres peuples depuis un grand nombre d'années, et dont ces colons anglais et canadiens dont parle l'honorable député, n'ont jamais voulu pour s'établir sur cette partie des Territoires du Nord-Ouest. Ces hommes sont allés s'établir sur un terrain de forme carrée, ils ont pris tous les lots qui s'y